

OSCAR, le jeu-concours élèves transfrontalier de maquettes
d'architecture 2023/2024 – 16^{ème} édition

RÈGLEMENT 2023/24

« Habiter entre terre et ciel |
Wohnen zwischen Erde und Himmel »





MAISON EUROPÉENNE DE L'ARCHITECTURE
EUROPÄISCHES ARCHITEKTURHAUS
RHIN SUPÉRIEUR / OBERRHEIN

Sommaire

Introduction

Article 1 : Inscription et conditions de participation

- Date et lieux d'inscription
- Interventions dans les classes et échanges transfrontaliers
- Aide pratique

Article 2 : Support et matériaux acceptés

Article 3 : Rendu des projets

Article 4 : Composition et délibération du jury

Article 5 : Récompenses

Article 6 : Remise des prix

Article 7 : Gestion des données

Annexes :

- Annexe 1 : Liste des contacts de référent·e·s par ville
- Annexe 2 : Formulaire d'inscription
- Annexe 3 : Demande d'intervention d'un·e professionnel·le en architecture

Chaque année, la Maison européenne de l'architecture – Rhin supérieur organise un jeu-concours transfrontalier de maquettes d'architecture en étroite collaboration avec ses partenaires l'Académie de Strasbourg (F) et l'Architektenkammer Bade-Wurtemberg (D). Ce jeu-concours s'adresse à toutes les classes de la maternelle au lycée de la région du Rhin supérieur.



MAISON EUROPÉENNE DE L'ARCHITECTURE
EUROPÄISCHES ARCHITEKTURHAUS
RHIN SUPÉRIEUR / OBERRHEIN

Introduction

Quand on ne sait plus où l'on est, ni où l'on va, quand tout semble flamber dans un réchauffement bioclimatique et la biodiversité s'écrouler autour de nous, il est alors grand temps de lever les yeux au ciel !

Nous avons cherché à nous protéger des dangers venant du sol: animaux sauvages, inondations, insectes dévoreurs de moissons, ennemis voisins en construisant des maisons perchées sur pilotis, greniers surélevés, hamacs suspendus. Nous avons cherché à enjamber rivières et précipices avec des passerelles suspendues, des ponts haubanés. Nous avons cherché à monter toujours plus haut : cathédrales, tours de guet, gratte-ciels. Nous avons même cherché à voler : montgolfières, avions, fusées.

Cette fois-ci, OSCAR vous lance un défi: celui d'imaginer d'habiter et de vivre sans toucher le sol ou avec une zone de contact minimum ! À vous de trouver les moyens de vous suspendre, accrocher, faire voler, enjamber, flotter, soulever, se hisser, bref - de toucher à peine terre !

Tel de vrais architectes, cherchez les sensations fortes en imaginant un nouvel habitat faisant fi de la gravitation ou jouant avec elle ! Trouvez vos limites physiques avec le vide. Soyez spectaculaires, vertigineux ! Entre terre et ciel ...

« *L'architecture, c'est l'art de faire chanter le point d'appui* » Auguste PERRET, conférence du 31 mai 1933 à l'Institut d'Art et d'Archéologie de l'Université de Paris

Un dossier plus complet de références sur le thème sera fourni à l'automne.



MAISON EUROPÉENNE DE L'ARCHITECTURE
EUROPÄISCHES ARCHITEKTURHAUS
RHIN SUPÉRIEUR / OBERRHEIN

Article 1 : Inscription et conditions de participation

Le concours s'adresse aux classes des régions Alsace, Bade-Wurtemberg et Regio Basel. Une participation de classes venant d'autres régions, comme la Lorraine ou la Rhénanie-Palatinat par exemple, est toutefois possible. Le concours est organisé dans plusieurs villes référentes dont la liste est jointe en annexe n°1 du présent règlement. Chacune d'entre elles a un-e correspondant-e, dont les coordonnées sont également jointes.

Le formulaire d'inscription est joint au présent règlement en annexe n°2.

Les inscriptions sont à envoyer par mail à l'adresse : pedagogie@m-ea.eu

Le concours s'adresse aux élèves d'établissements publics ou privés, de la première année de maternelle jusqu'à la Terminale.

Les participants seront répartis en différentes catégories :

Catégorie 1 : Petites et moyennes sections de maternelle

Catégorie 2 : Grande section de maternelle et CP

Catégorie 3 : CE1-CE2

Catégorie 4 : CM1-CM2

Catégorie 5 : 6^e et 5^e

Catégorie 6 : 4^e et 3^e

Catégorie 7 : 2^e, 1^e et Terminale

La participation des élèves à ce concours nécessite l'accord des parents (ou des représentants légaux). Dans le cas où une seule classe d'une catégorie se présenterait dans une « ville référente », le jury se réserve le droit de placer cette classe dans la catégorie supérieure ou inférieure suivante.

Dates d'inscription pour le concours :

Les inscriptions sont ouvertes dès maintenant jusqu'au 19 décembre 2023.

Infos et inscriptions : pedagogie@m-ea.eu tel.: +33(0)3 88 10 20 61



MAISON EUROPÉENNE DE L'ARCHITECTURE
EUROPÄISCHES ARCHITEKTURHAUS
RHIN SUPÉRIEUR / OBERRHEIN

Interventions dans les classes et échanges transfrontaliers :

Si une classe et son/sa professeur-e le souhaitent, un-e architecte ou un-e étudiant-e en architecture pourra, dans la mesure du possible, venir développer le thème. Cette demande doit être faite par mail à la Maison européenne de l'architecture : pedagogie@m-ea.eu

Ces interventions se font dans la limite de 4 heures par classe et la demande doit être validée par la Maison européenne de l'architecture avant le début de l'intervention. La Maison européenne de l'architecture met en lien la classe avec un-e architecte, toutefois de nouveaux-elles intervenant-e-s-architectes peuvent candidater, dans ce cas un CV de l'architecte doit être joint à la demande. Les interventions sont prises en charge par la Maison européenne de l'architecture et rémunérées 50 euros/heure TTC après réception d'une facture suite à l'intervention.

Pour toute intervention et tout projet plus conséquent supérieur aux 4 heures proposées par la MEA, vous pouvez déposer un projet de classe ou classe d'initiation à l'architecture financé par le Gip-Acmisa. Pour l'année scolaire 2023-2024, les projets sont à renseigner en ligne, directement sur l'application ADAGE avant le lundi 2 octobre 2023, 18 heures : <https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/daac/adage-application-dediee-a-la-generalisation-de-leducation-artistique-et-culturelle/campagne-pacte-projets-artistiques-et-culturels-en-territoire-educatif/>

Toutes les informations sont à retrouver sous :

<https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/daac/domaines-artistiques-et-culturels/architecture/classes-et-ateliers-architecture-en-milieu-scolaire/>

Contact pour la coordination du projet architecture/DAAC : helene.riehl@ac-strasbourg.fr

Si vous le souhaitez, vous pouvez travailler en partenariat avec une classe d'outre-Rhin ! Le service académique de l'action régionale transfrontalière (rectorat-DARILV) propose une déclinaison transfrontalière du jeu-concours trinational de maquettes d'architecture. La demande d'échange doit être faite à la fois auprès de la Maison européenne de l'architecture et auprès de la référente du service académique de l'action régionale transfrontalière. Dans le cas d'une demande d'échange acceptée, des interventions dans les classes avec un.e architecte du pays voisin peuvent être organisées et prises en charge par la DARILV.

Contact pour la coordination du projet transfrontalier : bernadette.gall@ac-strasbourg.fr

Pour toute demande d'échange, merci d'adresser la demande à Bernadette Gall en plaçant en copie pedagogie@m-ea.eu.

Cette proposition reste optionnelle et vous pouvez continuer à inscrire votre classe seule.



Aide pratique :

Pour aider les professeur·e·s à aborder le thème, un dossier de références visuelles sur le thème est envoyé aux enseignant·e·s inscrit·e·s à l'automne 2023.

Article 2 : Support et matériaux acceptés

Matériel :

La maquette sera élaborée principalement à partir de matériaux de récupération/recyclables (cartons, emballages, boîtes d'allumettes, capsules, tissus, cordages, etc.) ou de matériaux naturels (bois, terre, végétaux, etc.) récoltés par les participant·e·s. Il appartient à chaque classe de rassembler le matériel nécessaire en fonction des projets envisagés. Toutes les techniques sont possibles pour la réalisation de la maquette (feutres, crayons, pastels, peintures, collages, etc.). Compte tenu de la thématique de cette année, encourageant à travailler des propositions avec le moins de contact possible au sol, voire pas du tout, il pourra être toléré à cet effet des écarts pour des matériaux translucides/transparents, ainsi que des matériaux pour suspendre (fils, cordes, fils de fer, etc.).

Support :

Le rendu sera sur la base d'un ou plusieurs panneaux rigides (bois ou cartons) de dimension standard 50 cm x 50 cm et de maximum 3 cm d'épaisseur.

Les panneaux pourront être présentés juxtaposés et contigus mais pour des raisons pratiques de déplacement, penser à la manière dont vous transporterez votre maquette ! Pour des raisons de place et de présentation, ne pas dépasser un ensemble de 4 panneaux d'un seul tenant et de 4 maquettes par classe.

Important :

Chaque panneau support aura une épaisseur maximale de 3 cm, la maquette ne pèsera pas plus de 5 kg afin d'être facilement transportée. La maquette n'a pas de hauteur maximale. Toujours pour faciliter le transport, la maquette devra être démontable, pliable, coulissante, souple, télescopique... Les éléments devront être solidement fixés sur le support.

Article 3 : Rendu des projets

Dates de rendu des maquettes :

Les maquettes seront à rendre en mai 2024. Les lieux et dates exactes de dépôt seront communiqués aux inscrit·e·s après la clôture des inscriptions.



Les enseignant·e·s référent·e·s sont chargé·e·s du transport des maquettes avant et après l'exposition. Les maquettes devront donc être assez robuste pour supporter le transport à votre charge jusqu'au lieu d'exposition, mais également quelques déplacements par la MEA sur place dans le cadre de la mise en place de l'exposition. Après l'exposition, les maquettes sont impérativement à récupérer ou à jeter par les enseignant·e·s. Ni la Maison européenne de l'architecture, ni le lieu d'accueil pourront se charger de stocker, ni jeter vos maquettes.

Une enveloppe, scotchée à la maquette, contiendra :

- une copie du formulaire d'inscription (*annexe n°2*),
- le(s) texte(s) rédigé(s) par les élèves expliquant le projet : réflexion sur le thème du concours, description de la maquette, approche, etc.

Il est important que le jury puisse identifier rapidement les projets et les attribuer à la classe correspondante. N'oubliez pas de scotcher l'enveloppe à votre maquette avant de la déposer sur le lieu d'exposition et ajoutez une étiquette sur le devant de la maquette qui indique l'établissement et la classe.

En plus de la maquette, les classes pourront fournir une sélection de 10 (maximum) photos imprimées pour présenter le projet ainsi qu'une description de leur processus de travail et de la maquette sur un format imprimé. Les classes qui le souhaitent peuvent se filmer lors de leur travail. Les photos et vidéos seront à transmettre sur une clé USB. L'association et ses partenaires pourront utiliser les photos et vidéos dans le cadre d'expositions et/ou de publications éventuelles.

IMPORTANT : En inscrivant leur(s) enfant(s) au concours, les parents autorisent la Maison européenne de l'architecture – Rhin supérieur et ses partenaires culturels à utiliser les photos et films représentant leur(s) enfant(s). Les photos et vidéos seront utilisées uniquement dans le cadre de la promotion du concours. Si les parents ne souhaitent pas que leur(s) enfant(s) figure(nt) sur les photos, merci de l'indiquer à la Maison européenne de l'architecture le jour J ou par mail à l'adresse: pedagogie@m-ea.eu

Article 4 : Composition et délibération du jury

Un jury aura lieu dans chaque « ville référente ». Idéalement, chaque jury sera composé d'architectes, d'artistes ou plasticien·ne·s, de professionnel·le·s du bâtiment et d'enseignant·e·s des deux côtés du Rhin.

Le jury sera chargé :

- d'examiner les maquettes et textes,
- de procéder au classement des projets et de désigner des lauréat·e·s dans chaque catégorie. Les projets seront jugés selon les critères suivants : la pertinence au thème,



MAISON EUROPÉENNE DE L'ARCHITECTURE
EUROPÄISCHES ARCHITEKTURHAUS
RHIN SUPÉRIEUR / OBERRHEIN

l'originalité/ la recherche de concept, la qualité de la production/ l'investissement et enfin la mise en perspective avec un projet ou une référence architecturale ,

- d'établir un bilan présentant les travaux rendus, qui sera envoyé à la Maison européenne de l'architecture et remis aux écoles participantes.

Les décisions du jury sont incontestables et irrévocables. En participant, toutes les règles nommées sont acceptées sans réserve. Le jury s'accorde le droit de faire des prix ex-aequo ou de créer une catégorie spéciale s'il l'estime nécessaire et justifié.

Article 5 : Récompenses

Dans chaque catégorie, une maquette lauréate sera récompensée par un prix.

Toutes les classes participant au concours recevront un cadeau, qu'elles soient lauréates ou non. Les classes ne pouvant pas participer à la remise de prix doivent récupérer leurs cadeaux dans les locaux de la MEA. Aucun cadeau ne pourra être envoyé par la poste.

Article 6 : Remise des prix

La remise des prix fera l'objet, dans chaque « ville référente », d'une manifestation spécifique. Les enseignant-e-s responsables des classes participantes seront informé-e-s au plus tôt des dates et horaires de ces manifestations.

Une exposition des maquettes sera organisée dans chaque ville référente.

Article 8 : Gestion des données

Les données des participant-e-s au concours ne seront pas communiquées.



MAISON EUROPÉENNE DE L'ARCHITECTURE
EUROPÄISCHES ARCHITEKTURHAUS
RHIN SUPÉRIEUR / OBERRHEIN

Nous remercions nos partenaires !





MAISON EUROPÉENNE DE L'ARCHITECTURE
EUROPÄISCHES ARCHITEKTURHAUS
RHIN SUPÉRIEUR / OBERRHEIN

ANNEXE 1 : Liste des contacts de référents par ville

BADEN-BADEN: Claudia GOERTZ, Tel.: +49 (0)177 2104 121, goertz-weber@web.de

BASEL: Nevena TORBOSKI, Tel.: +41 (0)76 384 64 94, nevena.torboski@drumrum-raumschule.ch

BÜHL: Oliver KUNZ, Tel.: +49 (0)7223 935-550, o.kunz.stadt@buehl.de

COLMAR: Isabelle MALLET, Tel.: +33 (0)6 82 83 49 22, i.mallet@calixo.net

HAGUENAU: Yves GROSS, Mairie de Haguenau, Tel.: +33 (0)3 88 90 68 89, yves.gross@haguenau.fr

KARLSRUHE: Susanne BÖHM, Tel.: +49 (0)721 22546, susanne.boehm@akbw.de

MANNHEIM: Wolfgang NAUMER, Tel.: +49 (0)621 4327881, wolfgang.naumer@naumer-architekt.de

MULHOUSE: Sarah FAVRAT, Tel.: + 33 (0)6 23 14 26 57, sarahfavrat@gmail.com

OFFENBURG: Jörg RUTZEN, Tel.: +49 (0)781 82 22 92, joerg.Rutzen@offenburg.de

SELESTAT: Jean-Baptiste LEDUC, Tel.: +33 (0)6 86 48 61 37, info@ajeance.fr

STRASBOURG & BAS-RHIN: Arnaud BACKER, Tel.: +33(0)6 98 12 19 16, a.backer@mayker.fr



ANNEXE 2 : Formulaire d'inscription

Date limite d'envoi :

- classes françaises : 19 décembre 2023
- classes allemandes : 19 décembre 2023
- classes suisses : 15 février 2024

Je soussigné(e),
professeur·e de
l'école.....

inscris..... classe(s)¹ de mon école pour la participation définitive à OSCAR, le jeu-concours
élèves transfrontalier 2023/24, 16ème édition, organisé par la Maison européenne de
l'architecture – Rhin supérieur et ses partenaires. Je déclare avoir pris connaissance des
conditions de participation pour le jeu-concours.

Adresse de l'école et coordonnées du/de la professeur·e
(adresse e-mail et numéro de téléphone nécessaires) :

.....
.....
.....

Détails des classes participantes

Catégorie ²	Nom de la classe	Nombre d'élèves	Nom du/de la professeur·e

Date / Signature / Tampon

1 : nombre de classes

2 : catégorie 1: petite et moyenne section de maternelle ; catégorie 2: grande section de maternelle et CP ; catégorie 3: CE1 et CE2 ; catégorie 4: CM1 et CM2 ; catégorie 5: 6^{ème} et 5^{ème} ; catégorie 6: 4^{ème} et 3^{ème} ; catégorie 7: 2^{nde}, 1^{ère} et Terminale



MAISON EUROPÉENNE DE L'ARCHITECTURE
EUROPÄISCHES ARCHITEKTURHAUS
RHIN SUPÉRIEUR / OBERRHEIN

ANNEXE 3 : Demande d'intervention d'un·e professionnel·le en architecture (architecte ou diplômé·e en architecture)

Demandes à déposer avant 19 décembre 2023

Dans le cadre de OSCAR, le jeux-concours élèves transfrontalier 2023/24, je souhaite l'intervention d'un·e architecte ou d'un·e diplômé·e en architecture dans ma / mes classe(s)

Nom de l'école :

.....

Nom de la classe :

.....

Mission(s) souhaitée(s) - présentation de la profession architecte, soutien pour l'approche à la thématique ou à la construction ...

.....

.....

Nombre d'heures d'intervention souhaitées (maximum 4 heures par classe)

.....

Nom et contact de l'enseignant·e

.....